



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHANTEIX

Le neuf avril deux mille vingt quatre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de CHANTEIX, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean MOUZAT, Maire.

Présents : Jean MOUZAT - Françoise SERRE - Christophe BOURDET - Marcel GUINDRE - Catherine VIDAL - Isabelle BAUDRY - Eric LIVET - Thierry LANNES - Jean-Marc SIMONEAU - Valérie BOUCHARREL - Evelyne LAVENU - Carla AFONSO DA CRUZ - Jean-Pierre VERGNE

Excusés représentés : Julien BARATAUD représenté par Catherine VIDAL

Excusés non représentés : Jean-François POUMIER

Madame Françoise SERRE est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 05 avril 2024

Délibération 08042024 – Demande de subventions pour la réalisation de la première tranche opérationnelle : Rénovation de la Boîte en Zinc

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les faits suivants :

La commune a engagé un projet de rénovation globale de la Boîte en Zinc.

Le projet intègre :

- la rénovation du centre polyvalent d'animations culturelles et sportives (ainsi que ses sanitaires et son bar) et notamment l'isolation thermique du bâtiment,
- la reconfiguration de l'espace avec l'intégration de la Maison Poumier au projet global pour en faire une maison pour les associations,
- l'aménagement de l'espace public autour de ces sites reconfigurés.

Le cabinet Cosset Architectes Associés, retenu après consultation, propose un premier chiffrage pour l'ensemble du projet qui s'élève à 900 000 € HT. La mission de maîtrise d'œuvre s'élève à 86 400 € HT.

La phase 1 - rénovation du centre polyvalent d'animations culturelles et sportives - pourrait être engagée cette année et nous souhaitons solliciter les aides des principaux financeurs.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** le principe de réalisation du projet de " **RENOVATION DE LA BOITE EN ZINC**" et le lancement de la phase 1



- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de la phase 1 " Rénovation de la Boîte en Zinc" présenté ci-après :

ESTIMATION DU MONTANT TOTAL DES DEPENSES : 588 552 € HT

- **AUTORISE** Monsieur le maire à intervenir auprès de l'État, du conseil départemental, de Tulle Agglo, du FEDER et de la Région Nouvelle-Aquitaine et à déposer les dossiers de demande de subvention sur la base du montant de 588 552,00 € HT,
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tout acte ou document administratif, réglementaire ou financier nécessaire à la réalisation de ce projet,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires dans le cadre de la procédure de passation des marchés publics (consultations pour études ou travaux,...) et à signer les marchés à intervenir,
- **DONNE TOUS POUVOIR** à Monsieur le Maire pour assurer l'exécution de la présente délibération.

Membres présents : 13

Membres absents : 2

Votants : 13

Suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le Représentant de l'Etat et sa publication.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Jean MOUZAT



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de TULLE et publication ou modification

Publié le 11/04/2024

Transmis au représentant de l'Etat le 10/04/2024